

# Les élus reparlent des Esplageolles au conseil

Le conseil municipal seynois se réunira demain en séance publique à partir de 8 heures, en salle du conseil au premier étage de la mairie. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, figurent notamment : le plan de lutte contre les discriminations, la réhabilitation de l'îlot des Esplageolles, le raccordement des bâtiments communaux du quartier Berthe sur le réseau de chaleur alimenté à partir de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Concernant les finances, les élus seront amenés à se prononcer sur des décisions modificatives (sur le budget principal, le budget accueil de la grande plaisance). Il sera également question de la restructuration de la salle Henri Tisot.

Au chapitre éducation, le conseil se penchera sur le projet éducatif local - contrat éducatif local, de même que sur l'ouverture d'une classe.

Il est par ailleurs question que la commune adhère à

la centrale d'achat du transport public.

Un avenant concernant l'affermage du complexe aquatique sera soumis au vote des élus. De même un avenant à la convention financière entre la ville et TPM sur le PRU.

Une convention avec les communes littorales de TPM pour l'expérimentation d'un système d'aide à la qualité des eaux de baignade sera soumise au vote.

Le volet urbanisme et action foncière proposera de voter les reversements d'une partie de la taxe d'aménagement majorée à l'agglomération. Il sera en outre question de régulariser à l'euro symbolique une servitude de passage d'un réseau pluvial sous le lotissement les résidences de l'Evescat. Deux acquisitions de parcelles à l'euro symbolique sont envisagées, ainsi que la vente d'une propriété communale issue du parking des Esplageolles au profit de la société civile Hapi, bailleur de Pôle emploi.